

## Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine

### *Le tourisme durable et solidaire au service des populations*

Tanger, 24 & 25 octobre 2019

#### SYNTHESE

(Version longue)

A l'invitation de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du ministère marocain de l'Intérieur et de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, pilotes du Dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine, en partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc, Cités Unies France (CUF) et l'Association marocaine des Présidents de Conseils communaux (AMPCC), une centaine d'élus et de cadres des collectivités territoriales marocaine et françaises, des acteurs des territoires, des experts institutionnels, des universitaires, des représentants de la société civile et du monde de l'entreprise se sont réunis, les 24 et 25 octobre, à Tanger, à l'occasion d'un séminaire intitulé « *Le tourisme durable et solidaire au service des populations* ».

A l'instar du séminaire de capitalisation précédent, organisé à Casablanca en juin 2018, cette rencontre, qui s'est tenue en présence de **M. Khalid SAFIR**, Wali DGCL, **Mme Christine MORO**, Ambassadeur DAECT, **M. Mohamed BOUDRA**, Président de l'AMPCC et **M. Jean ROATTA**, adjoint au Maire de Marseille, Président du groupe pays Maroc de CUF, a constitué une opportunité pour échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre de part et d'autre, en vue de développer de nouveaux projets et partenariats susceptibles d'être soutenus par le Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine. A travers les multiples expériences présentées, c'est aussi le mode de gouvernance de ces projets qui a été abordé, permettant ainsi d'approfondir une réflexion relative à la décentralisation et à la déconcentration.

Sur la thématique, elle-même, les intervenants ont partagé le constat que de par son ampleur, sa contribution au commerce international, sa croissance rapide et ses liens avec d'autres secteurs, le tourisme constitue un moteur essentiel de la croissance mondiale. Il connaît, ces dernières années, de profondes mutations et ce sont 1.8 milliard de touristes qui voyageront à l'horizon 2030, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). La Méditerranée constitue, historiquement, l'un des principaux foyers de ce développement et figure aujourd'hui parmi les premières destinations touristiques au monde.

Les collectivités territoriales, à travers en particulier la coopération décentralisée, sont directement concernées par le tourisme qui mobilise pleinement leurs compétences économiques, sociales et environnementales. Elles sont donc en première ligne pour lutter contre les effets nocifs d'un tourisme irréfléchi et débridé, qui engendrent des dégâts socio-économiques et environnementaux parfois irréversibles, et pour veiller à ce que le tourisme soit vecteur d'une meilleure qualité de vie pour les populations locales.

Les premières interventions du séminaire, axées sur le fonctionnement du secteur du tourisme durable au Maroc et en France, ont confirmé son appropriation croissante par les pouvoirs publics, en lien avec la société civile.

Au Maroc, où le tourisme représente près de 7 % du PIB national et 550 000 emplois directs, la stratégie repose sur une double approche : territoriale, ciblant huit destinations, et participative, car elle implique les collectivités territoriales, dans le cadre de la décentralisation. Les touristes étrangers et nationaux y sont de plus en plus nombreux à solliciter une offre intégrée de séjours axés sur le patrimoine naturel et culturel, incitant le ministère du Tourisme et les collectivités territoriales à structurer le secteur du tourisme durable.

En France, depuis une vingtaine d'années, le secteur du tourisme durable est animé par plusieurs organismes associatifs, mais ne bénéficie pas d'un portage politique suffisant à même de favoriser une organisation administrative structurée. Le constat y est désormais établi que le tourisme de masse, non seulement ne génère pas les recettes correspondant au taux de fréquentation, mais ne répond plus aux demandes des touristes de demain, qui aspirent à des expériences organisées de façon plus éthique et durable.

Dans beaucoup de pays en voie de développement, le tourisme constitue l'une des premières sources de devise et il favorise une diversification des économies. Mais de nombreux revers (surpopulation touristique, pollution et dégâts sur la biodiversité, faible répartition des revenus, tourisme sexuel, etc.) encouragent de plus en plus de pays à développer des démarches qui visent à valoriser les ressources locales, à créer des emplois, à améliorer les revenus des communautés, à maintenir l'agriculture familiale, et donc, qui impactent favorablement la cohésion sociale et l'environnement.

Le tourisme durable est défini par l'OMT comme "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil". Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la production et réalisation d'activités touristiques.

Tous ces thèmes ont été abordés de façon approfondie durant le séminaire qui reposait sur deux séquences, elles-mêmes constituées de deux tables-rondes :

### **Séquence 1 : Les collectivités territoriales en appui à l'attractivité touristique des territoires**

Animée par le Réseau des Grands Sites de France, un réseau de collectivités locales qui a vocation à réhabiliter et à gérer les sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du patrimoine national, cette table-ronde a permis de prendre connaissance de projets développés sous la conduite de collectivités locales françaises et marocaines, à partir d'un patrimoine naturel ou bâti remarquable.

#### ➤ Valoriser les potentialités naturelles

- Les Géoparc mondiaux UNESCO sont un label attribué aux espaces géographiques unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Ils sont caractérisés par une approche «partant de la base» et associant la conservation et le développement durable, tout en impliquant les communautés locales. Il en existe actuellement 147, dans 41 pays, dont le Géoparc du M'Goun, au cœur du projet de coopération décentralisée, soutenu par le Fonds conjoint, entre la Région de Béni Mellal-Khenifra et le Parc naturel régional / Géoparc du Massif des Bauges.
- Ce Géoparc, le 1<sup>er</sup> labellisé d'Afrique et de la région MENA, est porté par une association qui regroupe de nombreux partenaires : le Conseil Régional de Béni Mellal-Khénifra, le Conseil provincial d'Azilal, 15 communes et le groupement des communes d'Azilal, les universités de Rabat, Béni-Mellal, Marrakech et Agadir, des services extérieurs de l'Etat et l'association régionale des Guides de montagne. Est programmé le développement de nombreuses infrastructures, d'activités de développement local, d'éducation à l'environnement, de communication, etc., avec l'ambition d'accueillir, en 2022, la conférence mondiale des Géoparc.
- Partenaire du Massif des Bauges et du M'Goun, le Cluster Montagne est une association qui fédère les experts et les acteurs (collectivités locales, entreprises, chambres consulaires, associations, universités, etc.) de l'aménagement de la montagne, un espace souvent en marge, qui recèle pourtant de vastes potentialités. Sous forme d'études, d'installation d'équipements et d'infrastructures, de formations, de services etc. le Cluster Montagne intervient en France et dans le monde entier. Au Maroc, il a déjà pris part à diverses réflexions initiées par des collectivités locales, telles que la Région de Fès-Meknès.
- L'association franco-marocaine Migration et Développement, créée en 1986 par des migrants pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, a présenté un projet mené dans le Massif de Siroua pour illustrer une démarche de tourisme solidaire, qui bénéficie aux populations et contribue à renforcer les liens entre les habitants et leur territoire. Conçu à partir d'un diagnostic territorial, il exploite les potentialités naturelles et culturelles et favorise l'auto-développement, via la création de petites unités (maisons et tables d'hôtes, guides, transport local, etc.), de circuits thématiques, le développement du tourisme pédestre, l'organisation d'événements socio-culturels, etc.
- Créé en 1972, le Parc National Régional de Corse (PNRC) fait partie des premiers Parcs naturels régionaux français. Occupant plus d'un tiers de la superficie insulaire, il a notamment pour objectif la revitalisation de l'espace rural pour un tourisme durable, en misant principalement

sur les activités de nature, avec le développement d'un réseau de 1500 kms de sentiers, offrant des loisirs très variés, de la petite promenade en famille à la grande randonnée sportive, des excursions à ski aux balades VTT, etc. Ces actions se sont accompagnées de projets visant à l'amélioration de l'exploitation des ressources locales (savoir-faire traditionnels, ressources agricoles, culture vivante, etc.), le développement d'une offre d'hébergement respectueuse des sites, tout en veillant à une mise en synergie des différents intervenants représentant l'identité économique corse.

- A travers l'expérience de la Vallée de Skoura, c'est le tourisme oasien qui a ensuite été abordé, au potentiel de développement très élevé (cinéma, artisanat, festivals, ksars, greniers collectifs, produits agricoles, etc.) pour de nombreux territoires du Sud du Maroc (15 % du territoire national), situés notamment dans les régions Draa Tafilalet, Oriental, Guelmim Oued Noun, mais inégalement exploités jusqu'à présent. Considérées comme un rempart écologique contre l'avancée de la désertification, les zones oasiennes restent fragiles et vulnérables aux changements climatiques et souffrent de graves difficultés en matière de gestion de l'eau. Cette thématique sera au cœur des échanges du prochain **Forum international du tourisme solidaire (FITS 2020) du 24 au 30 janvier 2020, à Ouarzazate.**

➤ *Identification et développement de nouveaux produits touristiques*

En partenariat étroit avec les opérateurs touristiques privés et publics locaux, les collectivités locales marocaines et françaises ont également vocation à favoriser le développement, en continu, de nouveaux produits touristiques, en termes d'hébergement, d'activités de loisir, d'information, qui soient susceptibles d'enrichir et de différencier l'offre de leur territoire, pour répondre aux attentes de touristes toujours en quête de nouveautés et toujours plus exigeants.

- Partenaires depuis 1990, la Région Oriental et la Région Grand Est ont choisi la coopération décentralisée pour dynamiser leur politique de développement touristique, par l'intermédiaire du projet de « Structuration de la plateforme de coopération internationale de l'Oriental à travers le tourisme comme vecteur de synergie et de développement inclusif » (2016-2018), qui a été soutenu par le Fonds conjoint. Dans ce cadre, différentes activités ont été menées : mise en place d'un appui à la structuration des institutions concernées et renforcement des capacités, élaboration de produits et d'offres touristiques, réalisation d'outils de promotion, identification d'un catalogue d'opportunités d'affaires au bénéfice des opérateurs économiques des territoires en partenariat, etc.
- L'association Sites et Cités remarquables, dont la Ville de Lyon est vice-présidente, regroupe 260 villes et territoires très divers, porteurs du label national «Villes et Pays d'art et d'histoire» ou d'un Site Patrimonial Remarquable, réunis pour partager expériences, formations, pratiques et interrogations sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine. L'association intervient également beaucoup à l'international, notamment pour des expertises ponctuelles, comme cela a déjà été le cas au Maroc. Toutes les démarches préconisées par l'association reposent sur la nécessité d'associer pilotage politique, expertise scientifique et appropriation sociale, en tenant compte de nombreux acteurs divers et variés, en premier lieu desquels les habitants, intrinsèquement liés à leur patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, monumental ou naturel.

- L'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la ville de Fès (ADER-Fès) constitue une illustration des efforts entrepris par les pouvoirs publics marocains pour rénover le patrimoine historique bâti, en particulier les médinas. Créée en 1991, l'ADER-Fès a mené plusieurs programmes de réhabilitation, en partenariat avec divers ministères (Intérieur et Culture, notamment), collectivités locales, associations et bailleurs internationaux (ex : Banque mondiale, Millenium Challenge Corporation) ; à ce titre, ont été restaurés 4 fondouks historiques et près d'une trentaine de monuments. Actuellement l'ADER-Fès travaille sur un programme d'aménagement des parkings, des espaces publics et d'installation d'un dispositif d'information dans la médina.
- A Tours, pour développer son offre touristique, la Municipalité a misé non seulement sur l'attractivité du territoire, mais également sur celle de l'hébergement, partant du principe que doit être proposée aux touristes qui fréquentent la région, toute une gamme susceptible de répondre à leurs attentes et à leurs moyens, depuis le logement à la ferme jusqu'à l'hôtel 5 étoiles, en passant par des nuitées en troglodytes, dans des arbres ou dans des yourtes. Pour proposer une offre alternative aussi large et originale, Tours a établi des contrats de réciprocité avec dix structures intercommunales du département, l'Université et des agences de tourisme.
- L'examen d'un processus de développement d'un pôle de tourisme rural, en vue de co-construire une destination touristique durable, à partir du cas de Volubilis-Zerhoun (Région Fès Meknès), est riche d'enseignements autour des problématiques d'attractivité, de mise en tourisme des ressources naturelles et patrimoniales, de flux touristiques, de qualité de vie des populations, etc. Au titre du programme de petites initiatives pour les organisations de la société civile d'Afrique du nord, cofinancé notamment par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, va être mis en œuvre le projet du SIBE de Zerhoun, en tant qu'outil de gouvernance et de valorisation des ressources écologiques, économiques et patrimoniales.

Il n'est désormais plus possible d'évoquer la question de l'attractivité touristique, sans parler du numérique.

- A ce titre, le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Val de Loire Numérique », formé des Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, fait office, en France, de précurseur en ayant développé un projet de tourisme connecté, à partir du déploiement d'un réseau wifi généralisé. Il s'agit là de proposer une offre de services à tous les acteurs du tourisme, publics et privés, du territoire (sites touristiques, hôtels, campings, restaurants, lieux culturels, cœurs de ville, commerces, etc.) qui pourront bénéficier des mêmes offres de connectivité pour des usagers nomades, mais également de services de promotions ou d'organisation d'événementiels. Un comité de déontologie suit les travaux du SMO afin de s'assurer en continu d'une forme de validation citoyenne.
- L'expérience d'intelligence collective menée au service d'une démarche innovante de développement du tourisme durable dans la Province d'Essaouira a été ensuite présentée. Essaouira Territorial Innovation Lab (ETIL) est une plateforme composée d'un réseau d'experts pro bono (ex : ingénieurs, sociologues, enseignants, informaticiens, marketeurs, etc.), et d'acteurs locaux publics (collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat, représentations diplomatiques, université, etc.) et privés (Entreprises, ONG, université, etc.), qui, de façon concertée avec les populations locales, conçoivent des solutions innovantes et durables, adaptées aux besoins spécifiques du territoire dans des domaines multiples (artisanat, environnement, sport, genre, accessibilité, etc.). Au sein du programme dédié aux agriculteurs,

une réflexion a été conduite pour élargir leurs activités au tourisme donnant lieu à la plateforme digitale « agri tourist », qui construit notamment des parcours de visites optimisés.

## **Séquence 2 : Les collectivités territoriales face aux multiples défis du développement touristique**

La mise en œuvre d'une gouvernance adaptée, le renforcement des capacités des parties prenantes, le développement d'infrastructures désenclavant les territoires reculés, ainsi que l'identification et la diffusion de pratiques touristiques responsables constituent un enjeu incontournable pour les collectivités territoriales qui ont fait du tourisme durable un pilier du développement de leur territoire.

### ➤ Structurer le secteur pour en tirer un meilleur profit

- L'association Tetratkys, basée dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, a vocation à exporter à l'international les savoir-faire alpins en matière de développement rural, et plus particulièrement de développement touristique local. Actuellement présente dans 9 pays, elle a commencé à intervenir au Maroc il y a 20 ans. Mandatée par le Conseil départemental de l'Isère, partenaire des Régions Souss Massa Draa et Tadla Azilal, Tetratkys opérationnalisait leurs projets de coopération décentralisée. A partir d'un projet franco-palestinien réussi, le Sentier d'Abraham, l'association identifie un certain nombre de facteurs de réussite : une connaissance fine du territoire, une approche pragmatique de transfert d'expériences, participative, partenariale, sur la durée, et en lien avec les entreprises du secteur.
- Si la région Souss Massa, et plus particulièrement Agadir, partage avec Marrakech les taux de fréquentation touristique les plus élevés du Royaume, la Société de Développement Régional du Tourisme (SDRT) de la région Souss-Massa, a pour mission de développer le tourisme rural et culturel sur l'ensemble du territoire régional. Cette nouvelle structure, une société anonyme de droit privé dont l'actionnaire principal est le Conseil de la Région, a ainsi conçu un programme d'aménagement de sites, de signalétique et d'accès aux sites, de conception de routes touristiques, et ce, en complément d'autres actions déjà menées comme l'appui aux micro entreprises, l'introduction des énergies renouvelables dans les gîtes, la formation des jeunes aux métiers du tourisme durable, le développement des produits du terroir, etc.
- L'Institut Spécialisé de l'hôtellerie et du Tourisme de Safi, qui a ouvert ses portes en 2018 est emblématique de la coopération décentralisée qui unit les Régions Marrakech-Safi et Hauts-de-France, (qui a succédé au partenariat Doukkala-Abda avec le Nord-pas-de-Calais), soutenue par le Fonds conjoint. Après la contribution technique et financière de la collectivité française, qui a permis l'ouverture effective de ce centre de formation, le projet repose désormais sur une mobilisation de l'expertise de professionnels d'Hauts-de-France et d'échanges réguliers de jeunes étudiants et d'enseignants des deux régions. Un véritable programme de formation attend les jeunes Marocains en mission dans le nord de la France (langues, mises en situation, cours techniques, démonstrations etc.), ponctué de visites d'établissements d'hôtellerie et de restauration. L'Institut de Safi est appelé à devenir un acteur majeur de la région Marrakech-Safi, première destination touristique du Maroc, et dont le Conseil de Région a fait du tourisme un pilier de son économie.

- Au Maroc comme en France, les aéroports régionaux ont sans aucun doute renforcé l'attractivité des territoires concernés. Au départ de l'aéroport de Brest, 50 % sont désormais des passagers partant en vacances. On évalue les retombées sur le commerce local des touristes qui arrivent à l'aéroport, à environ 80 € par personne et par jour. Chaque année, 22 000 passagers utilisent la liaison Brest-Fès, soit une hausse de 800 % depuis son lancement.
- En complément de la nouvelle ligne à grande vitesse Casablanca-Tanger, lancée en 2018, appelée à se développer vers le sud du Maroc, il existe actuellement au Maroc 19 aéroports et plus de 30 lignes domestiques, gérées par la Royal Air Maroc et depuis fin 2018, par le low cost Air Arabia. Ces liaisons bénéficient du soutien financier des Conseils de Région et de la DGCL pour démocratiser leur accès.

➤ Comprendre et encourager les pratiques touristiques responsables

Les exemples sont désormais nombreux de répercussions négatives d'un tourisme de masse, mal géré, reposant uniquement sur des considérations commerciales. L'association DEFISMED, a justement vocation à co-lancer des défis en faveur des innovations touristiques VERTueuses sur le bassin méditerranéen, impliquant le plus souvent la société civile et qui permettent de mettre en lumière des savoir-faire exemplaires, de sensibiliser les citoyens voyageurs et de créer de nouveaux réseaux.

- La Ville de Marseille s'est interrogée sur les façons de rendre les habitants acteurs et bénéficiaires d'une offre touristique vertueuse, face à une massification touristique à risque. Par exemple, le label Clef verte constitue un engagement écologique important dans le secteur de l'hôtellerie. Les collectivités locales et acteurs culturels sont encouragés à programmer leurs événements de façon complémentaire, afin d'allonger le séjour des participants. Il est souhaitable également de valoriser la rareté du patrimoine naturel et culturel, en réduisant les flux de visiteurs et en proposant des compensations à ceux qui ne peuvent y accéder. Par ailleurs, co-concevoir des projets touristiques avec les habitants leur permettrait de moins subir la fréquentation sur leur lieu de vie. Enfin, la Ville de Marseille fait la promotion de la « Transition Juridique » pour libérer la créativité territoriale et faciliter l'innovation sociétale.
- Au Maroc, à l'instar de la commune d'Oued Laou, 21 plages et un port de plaisance ont hissé en 2019 le label international Pavillon Bleu, attribué par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la Fondation internationale pour l'Education à l'Environnement. Sur 42 candidatures, seules la moitié ont donc répondu aux multiples critères classés selon quatre catégories : qualité des eaux de baignade, information, sensibilisation et éducation à l'environnement, hygiène et sécurité, et aménagement et gestion. Pour chaque plage, un Comité local est mis en place celui-ci est chargé du suivi et de l'évaluation des opérations menées. Peu à peu, sous la contrainte de normes qualitatives élevées et grâce à la campagne de sensibilisation liée à l'attribution des labels, les mentalités évoluent, tant au niveau des citoyens que des pouvoirs publics locaux.
- Pour d'autres, il existe un cycle touristique : une « élite » crée une destination et la « masse » ensuite les rejoint, ce qui a tendance à chaque fois à faire fuir l'élite qui invente de nouvelles destinations. Il s'agirait de trouver un équilibre entre la masse et l'élite et ce, tout d'abord en questionnant les populations locales sur leurs attentes, puis en développant une politique de

développement touristique maîtrisé et évalué, en veillant à la gestion durable des ressources, du territoire et des populations et en développant une offre d'activités et de services.

- La problématique du tourisme de masse se pose de façon de plus en plus aiguë dans des zones aussi écologiquement sensibles que les territoires désertiques, à l'instar de la zone Hassilabied – Merzouga. Dotés d'un patrimoine archéologique exceptionnel et d'une biodiversité très riche, ces territoires, où vivent des populations à faibles revenus, non seulement subissent de plein fouet les changements climatiques, mais s'avèrent très vulnérables face à l'arrivée massive de touristes. L'éducation et sensibilisation pour la préservation et la valorisation du patrimoine, tant au profit des populations locales, que des touristes permettraient certainement de limiter les dommages du tourisme.
- Si les Villes de Nîmes et de Meknès sont partenaires depuis 2005, c'est le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO qui a certainement renforcé leur relation de coopération décentralisée, convaincues de l'impact important que revêt cette inscription au bénéfice de l'attractivité de leur ville. En effet, en novembre 2015, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, une charte de partenariat culturel et patrimonial a été signée par les deux collectivités, afin de développer les échanges de connaissance, de formation et de valorisation des patrimoines entre les deux villes. Le Président de la CU de Meknès, Ville classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, a fait alors part de son soutien à la candidature de Nîmes à cette inscription.

Synthèse des conclusions et recommandations par Bernard Valéro, Directeur de l'Agence des Villes et Territoires méditerranéens durables (AVITEM) :

#### 1) Les aspects positifs du tourisme

- Facteur de développement économique, financier ; créateur d'emplois ; accélérateur de modernisation des infrastructures ; vecteurs d'échanges ;
- Démultiplié par la diversité des tourisms (balnéaire, sportif, culturel, religieux, médical, etc.);
- Qui s'auto développe par la diversité d'acteurs de l'écosystème touristique ;
- Qui défriche de nouveaux espaces de développement ;
- Qui se nourrit du développement du numérique, et donc de l'innovation ;
- Qui devient un objet, sinon un sujet, de coopération internationale ;

#### 2) Les effets négatifs du tourisme

- Un bilan environnemental potentiellement désastreux (bétonisation, fragilisation des écosystèmes et menace sur la biodiversité, pression sur les ressources, problème de la gestion des déchets, contribution au réchauffement climatique notamment par l'aérien) ;
- Des retombées économiques réparties non équitablement ;
- Des tensions sociales (ghettos touristiques, inaccessibilité des loyers pour les locaux, envahissement) ;



### 3) Des solutions envisageables

- Travailler ensemble (collectivités territoriales, Etat, sociétés civiles, secteur privé, universités, chambres consulaires, etc.), en développant davantage le recours aux formations, au numérique, à la labellisation, etc. ;
- Développer de nouvelles façons de faire du tourisme : favoriser le tourisme national, développer l'agrotourisme, le tourisme rural, favoriser des groupes restreints, allonger les séjours plutôt que multiplier les courts séjours, privilégier la marche et les mobilités écologiques, sensibiliser au respect des autres cultures, etc. ;
- Mettre à profit les politiques publiques, notamment en croisant les politiques publiques territoriales et les politiques de développement touristique ;
- Recourir à la coopération internationale, en matière de protection de l'environnement (ex : ODD), de protection du patrimoine (ex : UNESCO), à travers la coopération décentralisée franco-marocaine car les deux pays figurent parmi les premiers fleurons du tourisme mondial, ou bien sous l'angle de la coopération euro-méditerranéenne.

\*            \*

\*

#### Sont intervenus durant ce séminaire :

- M'hamed ABERKAN, Professeur à l'Université Mohamed V, Faculté des Sciences de Rabat, Département des Sciences de la Terre
- Hassan ABOUTAYEB, Expert en tourisme durable, enseignant à l'Université d'Agadir et fondateur d'un écolodge
- Driss ACHBAL, DGS de la Région de Khénifra – Beni Mellal
- Said AFROUKH, Président du conseil Provincial d'Ouarzazate
- Marika ARABI-ONNELA, Chargée de mission Pôle international, Réseau des Grands Sites de France
- Abdelkrim AZENFAR, Directeur général de la Société de développement régional du tourisme de la région Souss-Massa
- Mohamed BAGHADI, Coordinateur Général de l'association Migration et Développement
- Imad BARRAKAD, Directeur Général de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
- Abdelmajid BEN OUMRHAR, chef Division à la Direction de la Planification et de l'Equipement à la DGCL
- Gilles BEVILLE, Président de l'Association pour le tourisme équitable et solidaire et Président du Comité international du Forum International du Tourisme Solidaire
- Christophe BOUCHET, Maire de Tours
- Mary BOURGADE, Adjointe au Maire de la Ville de Nîmes, en charge du tourisme et de la candidature de Nîmes à l'Unesco

- Zoubir CHATTOU, Enseignant-chercheur, socio-anthropologue, expert en planification du tourisme durable
- Jean Dominique DURAND, adjoint au Maire de Lyon en charge du Patrimoine et Vice-Président du Réseau des Sites et Cités remarquables
- Mohamed EL IMLAHI, Président de la commune d'Oued Laou
- Abdelaaziz GAOUJI, Président de la Commission de développement économique, social et environnemental du Conseil régional Marrakech – Safi
- André GUERRAZ, Fondateur du Parc Naturel Régional Géoparc du Massif des Bauges, Evaluator Unesco Global Geopark
- Véronique GUEVEL, Directrice commerciale de l'aéroport Brest Bretagne
- Jean-Charles LARDIC, Directeur de la Prospective, Ville de Marseille
- Jean-Pierre LYARD, vice-président de l'association Tetraktys
- Kaline OSAKI, Responsable du Pôle Développement International du Cluster Montagne
- Annie PEPERMANS, Directrice Smart Val de Loire du Syndicat Mixte Ouvert "Val de Loire Numérique"
- Eric RAULET, Délégué général de Defismed
- Pascal RINALDI-DOVIO, Chef du Pôle "Valorisation des Territoires" et Co-coordonateur de la révision de la Charte du Parc naturel régional de Corse
- Faissal SEHBAOUI, Membre Essaouira innovation Lab : Tourisme Durable et applications digitales : l'exemple d'Essaouira Innovation Lab
- Fouad SERGHINI, Directeur de l'Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la Médina de Fès
- Giovanni SORANO, Directeur Général Adjoint des services en charge des lycées du Conseil régional Hauts-de-France
- Rachid TALBI, premier Vice-Président de la Commune de Meknès
- Pierre TORRENTE, Directeur du Campus des métiers du tourisme pyrénéen, Laboratoire CERTOP, Université Toulouse Jean Jaurès
- Bernard VALERO, Directeur de l'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (*Avitem*)